

*Initiatives ministérielles*

mes de ces traitements, en grande partie à cause des lacunes de nos lois.

En conclusion, je dirai que ce projet de loi est bon et que la Chambre doit l'adopter. Moi et les autres députés de mon parti l'appuyons sans réserve.

• (1815)

**M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona):** Monsieur le Président, je voudrais ajouter, au nom de mes collègues du Nouveau Parti démocratique, que nous appuyons l'adoption du projet de loi. Il me semble que nous devrions être capables de lui faire franchir toutes les étapes aujourd'hui, comme cela a été convenu au préalable.

J'aimerais simplement faire quelques brèves observations sur l'origine de cette mesure et sur certaines des questions qui en découlent.

Je voudrais commencer par rendre hommage au député de Saskatoon—Clark's Crossing. Il se trouve dans chaque caucus, semble-t-il, une personne qui s'est faite la championne de cette cause. Mes collègues du Parti libéral et du Parti conservateur qui viennent de prendre la parole ont mentionné des membres de leur caucus respectif qui se sont vivement intéressés à cette initiative.

Il ne fait aucun doute qu'en présentant son projet de loi d'initiative parlementaire C-396, le député de Saskatoon—Clark's Crossing a grandement contribué, lui aussi, à donner l'impulsion politique qui a conduit la Chambre jusqu'ici, c'est-à-dire sur le point d'adopter une mesure législative sur la pornographie juvénile.

J'ajouterais que, nonobstant la satisfaction que nous tirons d'adopter une telle mesure et de faire quelque chose pour lutter contre la pornographie juvénile, il serait négligent de notre part de ne pas souligner le fait que cela arrive à la toute fin d'une législature, au cours de la neuvième année du règne des gens d'en face.

Un jour peut-être, pour mémoire—et je le dis en toute sincérité—on nous dira pourquoi il a fallu attendre si longtemps. Certains députés d'en face ont fait de la campagne contre la pornographie leur cheval de bataille pendant qu'ils étaient dans l'opposition. Maintenant, neuf ans plus tard, nous sommes à la toute fin de leur

mandat, peut-être à la fin de leur carrière politique, et on nous présente ce projet de loi.

C'est vraiment dommage que nous devions en traiter si rapidement. Il méritait plus d'attention, mais les députés de l'opposition devraient dire mieux vaut tard que jamais. Ce projet de loi vaut mieux qu'une loi hypothétique qui pourrait être le fruit d'un processus plus long. Nous acceptons la réalité de ce projet de loi et nous sommes heureux de pouvoir collaborer avec d'autres députés pour faire avancer un projet de loi qui traite de la pornographie juvénile.

Je crois qu'à un moment donné il faudra expliquer aux Canadiens pourquoi cela a pris si longtemps. J'en connais quelques raisons. Je sais qu'à un moment donné on avait un projet de loi qui prétendait traiter de la pornographie en général ainsi que de la pornographie juvénile et le tout est devenu trop compliqué pour le gouvernement et pour beaucoup d'autres intéressés.

Au lieu de scinder le projet de loi, comme on le leur a demandé à l'époque, le gouvernement a décidé d'abandonner le tout, si je me rappelle bien. Il a mis tout ce temps encore pour traiter uniquement de la pornographie juvénile, ce qu'on lui a demandé de faire par le passé quand il était incapable de traiter de la question de la pornographie dans son ensemble.

Je pense que le député ministériel l'a bien dit. Il existe une incohérence au sujet de certaines questions, mais, à mon avis, cette incohérence se trouve des deux côtés de la Chambre, chez les gens de la gauche et de la droite.

Parfois les Conservateurs n'aiment pas voir l'importance qui est accordée aux personnages modèles dans la littérature, l'éducation et même dans les symboles religieux. Ils voient très clairement que la pornographie influence la façon dont les gens voient le monde et ce qu'ils vivent.

Le député a signalé que les Libéraux se montrent souvent très inquiets au sujet des modèles de comportement dans les manuels scolaires, mais qu'ils sont prêts à dire—pas tous mais certains d'entre eux—que la pornographie ne nuit à personne. Il y a ici une certaine incohérence intellectuelle, mais je dirai en toute justice qu'on la trouvera aux deux extrémités de l'éventail politique.